

PROCES VERBAL



63ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRO VEYTAUX



©

20/04/2017

Salle du Conseil Communal – Veytaux

La population veytausienne ainsi que les membres du comité et les membres de Pro Veytaux ainsi que les instances politiques de la région sont invités à cette assemblée. L'ordre du jour est statutaire.

Table des matières

1. ORDRE DU JOUR.....	2
2. LA LISTE DES PRESENCES.....	3
3. PROCES VERBAL DE LA 62 ^{EME} ASSEMBLEE GENERALE DU 21 AVRIL 2016...	3
4. RAPPORT DU PRESIDENT	3
5. RAPPORT DU CAISSIER	4
6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES	8
7. DISCUSSION, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE ...	9
8. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES	9
9. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE ET BUDGET 2016	9
10. DEMISSIONS AU COMITE	9
11. ELECTIONS AU COMITE.....	10
12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.....	10

63ème Assemblée Générale Pro Veytaux

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL - VEYTAUX

Mesdames, Messieurs,

Le Président ouvre la 63^{ème} assemblée générale à 20 heures. Au nom du comité, il souhaite la bienvenue à toutes et tous et il remercie les personnes qui se trouvent dans cette salle pour assister à nos débats. Il salue particulièrement les personnes suivantes:

M. **Jean-François Pilet**, Président du conseil communal et de la Fête au village 2018

M. **Philippe Andler**, délégué municipal et membre du comité

M. **Arnaud Rey Lescure**, municipal, Veytaux

M. **José Espinosa**, Président de l'ASR

M. **Laurent Croset**, Vice-Président de Pro Veytaux et conférencier de cette soirée

M. **François Borcard**, Caisse d'Epargne Riviera

M. **Jean-Claude Durgniat**, membre de l'AIT

Mesdames et Messieurs les Présidents et délégués des sociétés Veytausiennes :

Mme **Jocelyne Fossé**, Présidente de la Gym dames

M. **Cyril Teklits**, président de l'Uni-Hockey

Le Président tient à excuser les personnes suivantes, retenues par d'autres obligations :

Mme la Syndique et Députée **Christine Chevalley**

Mme **Aline Sandmeyer**, Présidente de la SFG - Chillon

M. **Andreas Ryser**, MVT - Montreux Riviera Tourisme

M. **Erick Vizio**, Président du Ski-Club des Rochers-de-Naye

Mme **Nicole Pecora**, Halte-garderie de Veytaux

M. **Patrick Grognuz**, AIT, Clarens

1. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour statutaire est détaillé sur l'écran. Le Président demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter. Ce n'est pas le cas il passe au **point 2** de l'ordre du jour.

2. LA LISTE DES PRESENCES

Le Président prie chaque personne présente de bien vouloir signer et compléter la feuille des présences et ce avant la fin de l'AG.

3. PROCES VERBAL DE LA 62^{EME} ASSEMBLEE GENERALE DU 21 AVRIL 2016

Un exemplaire de ce PV a été diffusé sur notre site dès fin février 2017. Toutefois et si besoin est, il y a quelques exemplaires à disposition de tout un chacun à l'entrée de la salle. Le Président part du principe que tous ont pu en prendre connaissance et s'il n'y a pas de remarque, on peut l'adopter et passer au vote. Le PV est accepté à l'unanimité, avec les remerciements d'usage à son auteur.

4. RAPPORT DU PRESIDENT

C'est un bis repetita, mais il est vrai qu'il s'agit d'un communiqué incontournable. Nous devons toute notre gratitude et nos remerciements s'adressant à notre syndique et députée Mme. **Christine Chevalley**, pour la mise à disposition de son caveau, pour sa présence aux différentes manifestations et à son engagement pour la culture. Son soutien via ses collègues municipaux, le personnel du greffe, de la forêt et de la voirie, nous est très précieux. Un merci particulier à Mme **Bernadette Ménetrey**, secrétaire du greffe.

Quant à l'apport financier que notre commune consent à nous accorder, il est tout simplement nécessaire et vital. Je profite également de remercier toutes celles et ceux qui apportent par leurs cotisations et leurs dons une manne indispensable à notre société et j'associe également les sociétés locales et villageoises.

Un grand merci à nos bénévoles occasionnels qui sont : (dans le désordre) :

Michel Blum, Albert Borloz, Tim Neynhaber, Jean Olsommer, Claude Jatton, Beat Grand, M. Stéphane Teklits, les membres de l'Uni-hockey et je réitère au nom de Pro Veytaux de chaleureux remerciements aux employés communaux, du bureau, de la voirie et de la forêt.

Il se peut que dans ma liste non-exhaustive j'aie omis de citer quelques personnes et je vous prie d'excuser toute omission de ma part.

Il m'appartient encore d'adresser notre reconnaissance à Police Riviera, via notre agent de proximité, M. **Jean-Marc Progin**, à la commission de la taxe de séjour, à Montreux-Riviera-Tourisme, ainsi qu'aux commerçants et restaurateurs qui alimentent le buffet du 1er août, organisé avec l'AIT de Territet.

Ces propos pour adresser toute notre estime à toutes celles et ceux qui nous soutiennent financièrement et matériellement.

Et comme je l'ai mentionné l'année dernière, nous sommes toujours à la recherche de tout candidat pour venir rejoindre notre comité, mais il faudrait que la jeunesse se manifeste sérieusement, car ils représentent l'avenir et on a besoin de sang neuf, car l'année prochaine il faudra trouver un nouveau président et fort probablement un caissier.

Vous avez reçu et pris connaissance du programme 2017, figurant au verso de votre convocation. Mettez le calendrier bien en vue et n'hésitez pas à vous investir.

Avant de poursuivre les différents points de notre ordre du jour, un rapide survol concernant les événements qui se sont déroulés durant l'année 2016.

63ème Assemblée Générale Pro Veytaux

Le **22 janvier** la soirée Country avec Paul Mac Bonvin a attiré un public un peu trop clairsemé par rapport à la qualité de la prestation de cet ensemble.

Le **2 février**, la traditionnelle chandeleur a eu lieu au caveau avec notre homme-orchestre Gio-Gio qui a mis l'ambiance que nous étions en droit d'attendre.

Le **21 avril** AG de Pro-Veytaux.

Le **7 mai** a eu lieu le marché aux fleurs qui a rencontré une affluence en diminution par rapport à l'année précédente, mais la concurrence des grandes surfaces nous défavorise.

Le **14 juin**, la fanfare l'Echo des Alpes de Glion aurait dû se produire, le temps incertain nous a contraints d'y renoncer (à tort puisqu'en définitive le temps s'est remis au beau, quoiqu'un peu frais).

Le **1^{er} août** en collaboration avec l'AIT, fête nationale au port de Territet et encore un merci aux commerçants et restaurateurs qui nous permettent de proposer une palette de leurs divers plats.

Le **9 septembre**, nous avons fait un Mini Chili Beer festival qui a rencontré un vif succès et nous allons sérieusement penser à réitérer ce genre de manifestation en 2017 ; la date vous sera communiquée ces prochaines semaines.

Le **14 octobre**, l'organisation d'un match aux cartes nous a laissé sur notre faim, peut-être par manque de propagande.

Les **28 et 29 octobre**, la raisinée et brisolée à l'affiche. Participation plus qu'acceptable, grâce à une température clémente. Belle ambiance. Plus de 20 kg de châtaignes ont été consommées.

Le **15 décembre**, Noël des Aînés avec un père Noël qui a fait un long trajet pour nous rejoindre. Beaucoup de plaisir avec les enfants des écoles qui se produisent et bravo aux maîtresses qui se donnent de la peine pour nous donner un aperçu des chants appris pour l'occasion et notre pasteur a apporté avec lui son conte qui nous rappelle que la période de Noël est à nos portes. Le rôti de bœuf braisé était à l'honneur et le repas fut apprécié semble-t-il d'après les échos rapportés. Un tirage au sort nous a permis de désigner 2 heureux gagnants d'un bon de Frs. 100.- offerts par la coopérative Migros et c'est sur des airs entraînants que la soirée s'est terminée.

Et pour finir l'année, la veillée de Noël à la chapelle qui s'achève en apothéose au caveau.

Voilà brièvement pour 2016 les activités dans lesquelles nous étions confrontés. Je n'ai pas parlé des manifestations organisées par les sociétés locales du fait que nous ne sommes pas impliqués.

Nous sommes particulièrement ravis d'avoir découvert une publication de la part de notre commune, il s'agit de la 1^{ère} édition du Veytausien, qui paraîtra 4x par an et nous allons pouvoir collaborer pour fournir des infos sur nos activités.

Il est temps maintenant de poursuivre notre ordre du jour.

5. RAPPORT DU CAISSIER

La parole est donnée à Michel Wicht, notre caissier. Après les salutations d'usage, notre caissier, Michel Wicht, nous prie de bien vouloir consulter la feuille de l'exercice 2016 - budget 2017.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous avez tous reçu un exemplaire des comptes 2016 et du budget 2017 de Pro Veytaux. Il ressort de ce document que les recettes de l'exercice 2016 se sont élevées à Fr. 15'158.05 et les dépenses à Fr. 14'397.68 laissant ainsi apparaître un excédent de recettes de Fr. 760.37.

Le montant du **subside** de la taxe de séjour est de Fr. 6'150.00 Il est constitué d'un subside fixe de Fr. 3'000.00 et d'un subside variable de Fr. 3'150.00 fixé en fonction du résultat des diverses manifestations organisées par Pro Veytaux au cours de l'année précédente. Ainsi, les frais relatifs à la fête du **1er août** 2015 ont été subsidiés à hauteur de Fr. 150.00 sur une dépense totale de Fr. 230.00 et la perte enregistrée par la soirée de Jazz du 23 janvier 2015 (Jacky Millet et Cosa Nostra Jazz Band) de Fr. 5'826.85 a été subsidiée pour un montant de Fr. 3'000.00. Le subside de la Commune de Veytaux reste inchangé à Fr. 2'500.00. Nous tenons ici à remercier chaleureusement la Commune de Veytaux pour son précieux soutien.

Les **cotisations** versées par les membres de Pro Veytaux se sont élevées à Fr. 3'844.00 en 2016 contre Fr. 4'500.34 en 2015, soit une diminution de Fr. 656.00. Elles ont été versées par 114 membres (contre 116 en 2015), soit une cotisation moyenne de Fr. 33.72 par membre cotisant. Je remercie vivement tous les membres qui nous soutiennent et nous permettent ainsi d'organiser nos animations et nos manifestations tout au long de l'année.

La **vente des fleurs** est en diminution : le chiffre d'affaires s'est élevé à Fr. 2'590.00 contre Fr. 3'643.00 en 2015. Elle laisse quand même un léger bénéfice de Fr. 115.00 après déduction de l'achat des fleurs et des frais d'animation et de collation données aux bénévoles.

Le résultat de la **Chandeleur** est bien équilibré (Fr. 46.30). Ce faible résultat s'explique principalement par les frais d'animation musicale. C'est la raison pour laquelle nous avons abandonné l'idée d'avoir recours à un musicien pour cette animation en 2017.

L'édition 2016 de la Brisolée/Raisinée (ou **Braisinée**) se chiffre par un excédent de dépenses de Fr. 87.45, mais il faut relever qu'il reste un stock important de bouteilles de raisinée qui n'a pas été activé et qui couvre amplement cet excédent de dépenses.

Encore une fois le **match aux cartes** n'a malheureusement pas eu le succès escompté. Le résultat de cette manifestation se solde par un déficit de Fr. 35.10.

Pour ce qui concerne les dépenses, le poste « Taxes CCP et frais bancaires » voit une forte augmentation en raison de la facturation et de la comptabilisation en 2016 des frais de gestion du CCP pour 2015 et pour 2016.

Le poste « imprimés, ports, frais de bureau » voit une forte diminution par le fait que les distributions de flyers effectuées par la poste ont été imputées aux manifestations concernées en 2016 contrairement aux exercices précédents.

Les frais relatifs aux réceptions, concerts et assemblée générale s'élèvent à Fr. 1'660.55 et sont en forte hausse en raison de la conjugaison du nombre plus élevé de manifestations et en conséquence de séances de comité ainsi que d'une amélioration tant qualitative que quantitative, notamment, des agapes de l'assemblée générale.

De même les frais relatifs au **Noël de Pro Veytaux** sont en forte hausse à Fr. 4'231.60, le nombre de participants au repas ayant passé de 70 en 2015 à 80 en 2016.

63ème Assemblée Générale Pro Veytaux

Les frais divers de Fr. 312.55 sont constitués en particulier des frais de débouchage de l'écoulement des eaux du caveau.

Le poste « boissons pour manifestations » est également en forte hausse à Fr. 1'337.30 par le fait que le stock de bières belges qui étaient à l'actif du bilan au 31 décembre 2015 pour Fr. 3'681.50 et dont nous avons pu vendre pour Fr. 2'710.50 auprès de divers cafés, buvettes et particuliers en 2016, ce qui laisse un solde de Fr. 971.00 qui a dû être amorti par ce compte en raison de la péremption du solde de ces bières.

Pour le reste des manifestations, à savoir le concert de Paul Mac Bonvin, le premier **Festival Country** et le **Mini Chili & Beer Festival** qui furent toutes des manifestations où l'ambiance a été magnifique, je suis un peu surpris et déçu de constater qu'elles se soldent toutes les 3 par un déficit qui heureusement n'a rien à voir avec le déficit du concert de Jazz du 23 janvier 2015 . Pour Paul Mac Bonvin, il est de Fr. 694.35, pour le Festival Country de Fr. 1'541.48 et pour le Mini Chili & Beer Festival de Fr. 165.30.

En ce qui concerne la fortune de Pro Veytaux, elle s'élève à Fr. 6'826.35 au 31 décembre 2016 et se répartit comme suit :

Caisse d'Epargne Riviera 1.1000.2448	Fr. 175.90
CCP 18-1145-3	Fr. 4 296.20
Caisse	Fr. 499.25
Parts Territet-Glion	Fr. 500.00
Stock boissons	Fr. 1 355.00
TOTAL	Fr. 6 826.35

soit en augmentation de Fr. 760.37 par rapport au 31 décembre 2015, montant conforme à l'excédent de recettes de l'exercice 2016.

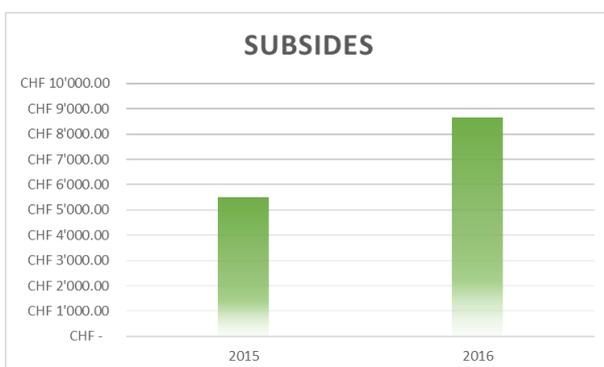
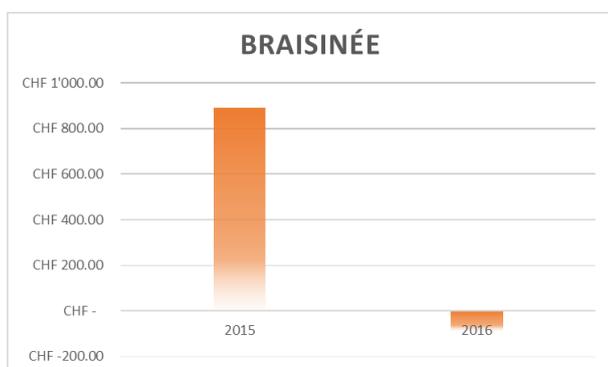
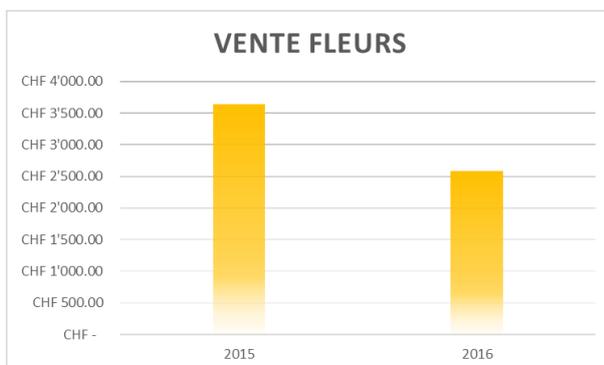
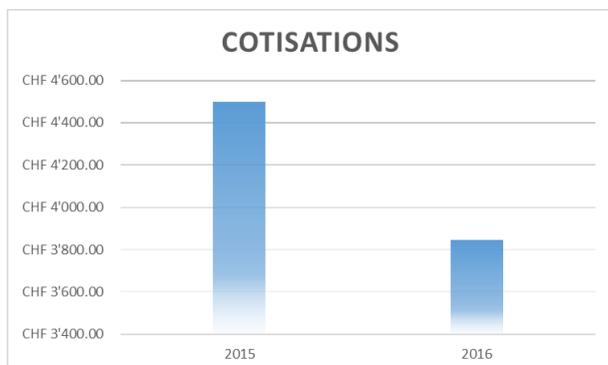
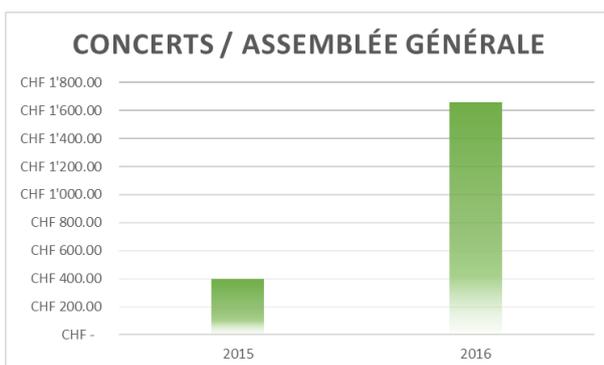
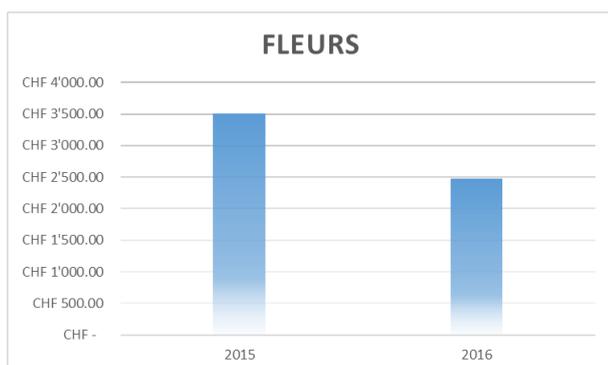
Pour mémoire, le compte Fonds de réserve pour « la Fête du Village » se monte à Fr. **6'339.50** au 31.12.2016.

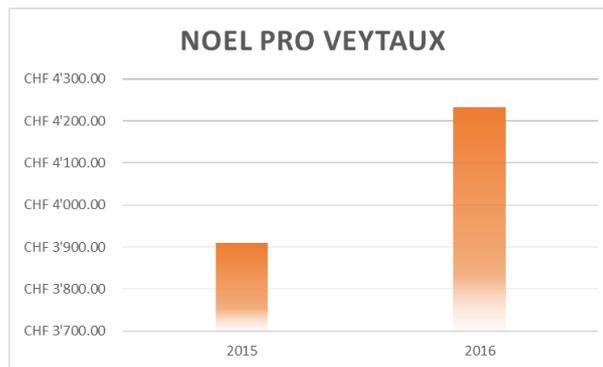
Voilà, juste un petit mot pour le budget 2017 qui laisse apparaître un excédent de recettes de Fr. 5'000.00, et qui tient compte d'un résultat neutre pour ce qui concerne des nouvelles manifestations prévues pour 2017 , à savoir :

- Pièce de théâtre : « Secret de la fée verte » les 9 et 10 juin 2017
- 2ème festival de musique de Veytaux avec Cosa Nostra Jazz Band le 18 novembre 2017

et d'un bénéfice estimé à Fr. 3'000.00 pour l'inauguration et portes ouvertes des FMHL le 13 mai 2017.

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour d'éventuelles remarques ou questions.

Graphiques d'illustration **recettes**:Graphiques d'illustration **dépenses**:



Le Président remercie et félicite le caissier pour son excellent travail.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs nommés en 2016 étaient :

- 1^{ère} vérificatrice : Mme. Jocelyne Fossé
- 2^{ème} vérificateur : M. Dominique Panissod
- Suppléant : M. Blaise Chappuis

Le Président demande à la rapporteuse, Mme. **Jocelyne Fossé**, de nous donner lecture de son rapport¹.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Selon le mandat qui leur a été confié, les soussignés ont procédé au contrôle des comptes 2016 au domicile du caissier, M. Michel Wicht, le 6 avril 2017.

Après les différents contrôles et pointages effectués, nous avons constatés que les comptes sont en parfaite concordance avec les pièces justificatives.

- L'exercice écoulé dégage un excédent de recette de **CHF 760.37** ↗.
- La fortune au 31 décembre 2015 se chiffre à **CHF 6'826.35** ↗.
- Le fond de réserve de la fête au village se monte à **CHF 6'339.50** ↗.

Tenant compte de ce qui précède, la commission de vérification des comptes propose à l'assemblée de :

- I. D'accepter les comptes 2016 tels que présentés et d'en donner décharge à son caissier M. Michel Wicht.
- II. De féliciter et de remercier ce dernier pour la tenue parfaite de ses comptes.
- III. De relever la commission de vérification de son mandat.

Veytaux, le 6 avril 2017, pour la commission de vérification, signé par la 1^{ère} vérificatrice soit Mme. Jocelyne Fossé et par le 2^{ème} vérificateur soit M. Dominique Panissod.

¹ Le rapport original et faisant foi est déposé auprès de notre caissier, M. Michel Wicht

Le Président demande à l'Assemblée d'accepter les comptes 2016 tels que présentés et d'en donner décharge à M. Michel Wicht qu'il remercie et le félicite pour son excellent travail. Le Président remercie les vérificateurs des comptes. Pas d'autre remarque et la parole n'est pas demandée.

7. DISCUSSION, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE

Le président procède aux votes des différents rapports. Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2016 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier M. Michel Wicht. Il le remercie et le félicite pour son excellent travail. Il n'y a pas de question ni de remarque.

8. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Mme. **Jocelyne Fossé** ayant terminé son mandat, pour **2017** sont nommés :

- 1^{er} vérificateur : M. Dominique Panissod
- 2^{ème} vérificateur : M. Blaise Chapuis
- Suppléant : M. Philippe Russillon

Les vérificateurs sont nommés et acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

9. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE ET BUDGET 2016

Cotisation depuis l'année dernière fixée à **CHF 20.00**, statu quo. Sachez que les dons éventuels sont d'ailleurs forts appréciés. Celle des sociétés restera à **CHF 50.00**.

Le budget 2017 prévoit un excédent de recettes de l'ordre de **Fr. 5'000.00**. Les autres postes demeurent stables par rapport aux comptes 2016.

Le Président remercie M. **Michel Wicht** pour son budget et son analyse.

Le Président passe au vote. Budget et cotisations sont acceptés à l'unanimité.

10. DEMISSIONS AU COMITE

Le comité est composé à l'heure actuelle de 9 membres et selon les statuts, les élections ont lieu tous les 2 ans, la dernière ayant eu lieu en 2015, donc les prochaines ont lieu en 2017, donc ce soir. A ce jour il présente l'effectif suivant :

- Président : Pierre-Louis Henchoz
- Vice-président : Laurent Croset
- Secrétaire : John Grandchamp, *ad intérim*
- Caissier : Michel Wicht
- Intendants : John Grandchamp et Raphaël Wilewski
- Membres : Chantal Teklits, Khrissy Clément, Pascal Ruch, Marlène Cailler et Philippe Andler notre nouveau délégué municipal.

Malheureusement, nous déplorons 1 démission. Il s'agit de M. Daniele « **Junior** » **Sacchini** ; ce dernier précise qu'il est tout à fait disposé de nous épauler en cas de besoin.

11. ELECTIONS AU COMITE

Pour étoffer notre effectif : Mme. **Svetlana Borisova** et M. **Maxim Meili** sont d'accord de nous rejoindre et nous avons en plus une consultante-conseillère qui en la personne de Mme. **Rosita Vittoria Oppizzi** met tout son savoir et professionnalisme à disposition et nous la remercions particulièrement.

- Président : Pierre-Louis Henchoz
- Vice-président : Laurent Croset
- Secrétaire : John Grandchamp, *ad intérim*
- Caissier : Michel Wicht
- Intendant : John Grandchamp et Maxim Meili
- Membres : Chantal Teklits, Pascal Ruch, Khrissy Clément, Marlène Cailler, Philippe Andler (délégué municipal) et Svetlana Borisova.

S'il y a d'autres personnes prêtes à s'investir dans la vie associative de notre village. Elles seront les bienvenues et chaleureusement accueillies.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. **Michel Blum**, regrette l'annulation du match aux cartes et demande si une autre solution pourrait être envisagée avec par exemple une autre société comme celle de Blonay. Le Président reste ouvert à toutes propositions et promet de trouver une solution adéquate.

M. **Arnaud Rey Lescure** nous annonce que la commune est dotée depuis peu d'un journal, « *Le Veytausien* » paraissant 3 fois par année ; il est ouvert à toutes les sociétés veytausiennes de se présenter et les encourage à le faire.

M. **Philippe Andler** nous fait part d'une nouvelle activité : le yoga du rire. Ce cours est donné par Mme **Shalini Mathur**, concept développé en 1995 par un médecin à Mumbai en Inde. C'est une thérapie par le rire qui crée une occasion ludique de se détendre. Les séances en anglais durent une heure tous les mercredis, salle du conseil à Veytaux. Les séances sont gratuites.²

S'il n'y pas d'autre question ou de remarque, le Président passe la parole au Président de la fête au village 2018 (FEV18) qui va vous exposer en quelques mots ses attentes et ses projets. Il le remercie au nom de Pro Veytaux de relever ce défi.

M. **Jean-François Pilet**³, nous fait un bref résumé des anciennes fêtes au village et ce depuis les débuts en 1972. Ainsi, il nous amène à une réflexion : Veytaux d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Et si Veytaux m'était conté.



² Yoga du rire, renseignements : laughter.swiss@gmail.com ou au 076 746 50 35

³ Selon les statuts de Pro Veytaux, art. 9.2. le Président de la fête doit faire un rapport devant le comité sur le plan de la manifestation et régulièrement sur son évolution ainsi que du budget ; cette présentation remplit ces conditions.

En effet, tout au long de la fête au village, dont le thème sera les contes de fées, un historien va nous emmener dans le passé de notre village par des extraits de son livre. Un autre conteur, nous fera vivre des moments incroyables avec des légendes créées de toute pièce mais incluant des endroits bien connus.

Pour les jeunes, une réflexion sera proposée quant à l'avenir de notre commune et ses environs, leurs attentes et leurs regards sur le futur ; pour le présent, les caveaux seront là pour nous rappeler qu'il est primordial de garder le contact entre nous, amis du village.

C'est dans ce sens que M. Pilet nous informe également la création d'un passeport gourmand : une carte prépayée permettant l'accès à 4 entrées, 4 desserts et un plat principal, plats à déguster dans les différents caveaux, chacun servant un de ces mets ainsi obligeant le participant à faire le tour de toutes les caves.

En avant-goût, il nous fait mention d'une plage de sable autour de la fontaine du village, des chaises longues (transats) et un bar à cocktails, de la musique aussi avec des groupes rocks dont une tête d'affiche : *Mary's Private Eyes*.

Afin de soutenir cette manifestation quinquennale, un repas de soutien, avec une tombola, est à agender : 22 septembre 2017 en la salle du collège de Veytaux. M. Pilet nous encourage à y participer et espère nous y voir nombreux !

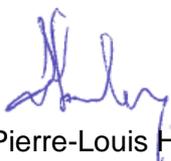
La parole n'étant plus demandée, le Président remercie tous les participants et clôt l'Assemblée à 20 heures 45.

Suite de la soirée

Nous avons le plaisir d'accueillir notre invité M. Laurent Croset, Veytausien de naissance et ex municipal, spécialiste en cartophilie qui nous présente et nous commente la richesse de sa collection.

A l'issue de cette présentation, le Président invite l'assemblée à rester et partager comme toujours une petite collation et le verre de l'amitié.

QUE VIVE VEYTAUX ! QUE VIVE PRO VEYTAUX !



Pierre-Louis Henchoz
Président



John Grandchamp
Secrétaire a.i.

Fait à Veytaux, le 28 avril 2017